



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Circulation et Sécurité Routières

Unité Usage de la Route et Ingénierie de Crise

Le préfet de Saône-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRÊTÉ n° 10-02319 portant sur le transport des bois ronds

Vu le code de la route et notamment ses articles R 433-9 à R 433-16 ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 130 ;
Vu le décret 2009-780 du 23 juin 2009 relatif au transport des bois ronds et complétant le code de la route ;
Vu l'arrêté du 29 juin 2009 relatif au transport des bois ronds ;
Vu l'avis des gestionnaires des voies concernées ;
Sur proposition de la directrice départementale des Territoires ;

ARRÊTE

Article 1 : Les transports de bois ronds présentant un caractère exceptionnel en raison de leur poids excédant la limite réglementaire de 40 tonnes de poids total roulant pour les ensembles de véhicules de plus de quatre essieux, sont autorisés dans les conditions prévues aux articles R 433-9 à R 433-16 du code de la route.

Pour l'application de présent arrêté, on entend par « bois ronds », toute portion de tronc ou de branche d'arbre obtenue par tronçonnage.

Article 2 : Le poids total roulant maximum autorisé pour le transport des bois ronds est fixé à l'article R 433 -12 du code de la route en fonction du nombre d'essieux des véhicules utilisés et ne peut en aucun cas dépasser 57 tonnes.

Article 3 : Les véhicules tels que définis à l'article R 433-12 du code de la route pourront circuler sur les routes nationales et les routes départementales qui figurent sur la carte annexée et sur les voies communales qui figurent sur la liste également annexée au présent arrêté.

Article 4 : Les routes qui ne figurent pas sur ces documents ne pourront être empruntées par les véhicules visés à l'article 2 du présent arrêté, qu'après accord ponctuel écrit du gestionnaire de la voie (Conseil Général ou mairie)

Article 5 : Prescriptions générales -

Le transporteur devra se conformer à toutes les prescriptions du code de la route et des arrêtés d'application subséquents pour lesquels il n'est pas dérogé par le présent arrêté, notamment à celles concernant l'éclairage et la signalisation des convois, ainsi qu'aux arrêtés préfectoraux, départementaux et municipaux réglementant la circulation des véhicules pour la traversée des ouvrages d'art, des agglomérations et des chantiers.

Article 6 : Prescriptions particulières -

La circulation sur ouvrage d'art devra s'effectuer sous les conditions suivantes :

- le plus proche possible de l'axe de l'ouvrage (sans dépasser l'axe si il y a une ligne blanche axiale),
- seul sur l'ouvrage ou sur la travée,
- en évitant absolument de freiner lors du franchissement.

Article 7 : Les bénéficiaires du présent arrêté et leurs ayants droits seront responsables vis-à-vis de l'État, des départements et des communes traversés, des opérateurs de télécommunications, d'ERDF, de la SNCF et de RFF, des accidents de toute nature, des dégradations ou des avaries qui pourraient éventuellement être occasionnés aux routes, à leurs dépendances, aux ouvrages d'art, aux lignes des opérateurs de télécommunications et électriques ainsi qu'aux ouvrages de RFF à l'occasion des transports.

En cas de dommages occasionnés à un ouvrage public et dûment constatés comme étant le fait d'un transport accompli en vertu du présent arrêté, le propriétaire des véhicules sera tenu d'en rembourser le montant à la première réquisition du service compétent et sur les bases d'une estimation qui sera faite par les agents de l'administration intéressée.

Article 8 : Aucun recours contre l'État, les départements ou les communes ne pourra être exercé en raison des accidents qui pourraient être causés aux propriétaires des véhicules ou à ses préposés et des avaries qui pourraient être occasionnées aux véhicules ou à leurs chargements par suite de l'inadaptation des routes ou de leurs dépendances à la circulation ou au stationnement des convois ou des dommages qui pourraient résulter du fait de perte de temps, de retards de livraisons. Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés à l'occasion de ces transports.

Article 9 : La secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, affiché dans les mairies des communes concernées et notifié à :

- M. le président du Conseil général
- Mme et MM. les sous-préfets
- Mmes et MM. les maires concernés
- Mme la directrice départementale des Territoires
- M. le directeur de la DIR Centre-Est
- M. le directeur de la DREAL
- M. le commandant du groupement de gendarmerie de Saône-et-Loire
- M. le directeur départemental de la Sécurité publique
- M. le directeur régional de l'Office National des Forêts
- MM. les directeurs des sociétés concessionnaires des autoroutes.

A Mâcon, le 25 MAI 2010

LE Préfet
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale de la
Préfecture de Saône-et-Loire

Magali SELLES

CÔTE D'OR

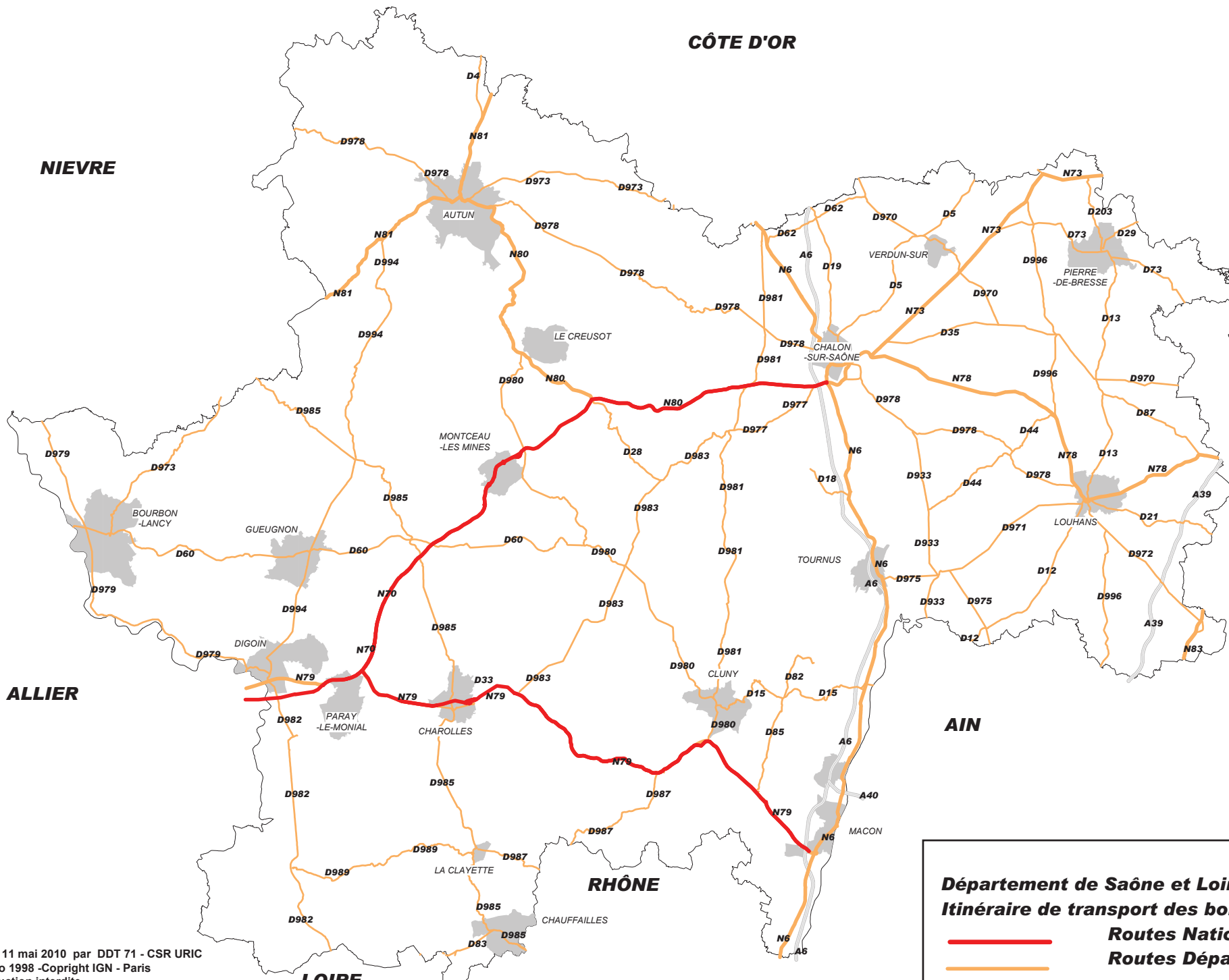
NIEVRE

JURA

AIN

RHÔNE

LOIRE



Département de Saône et Loire
Itinéraire de transport des bois ronds
— Routes Nationales R.C.E.A.
— Routes Départementales

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
ANGLURE-SOUS-DUN	CR de la Cepée à St Racho
ANGLURE-SOUS-DUN	VC2
ANGLURE-SOUS-DUN	VC1 (ancienne VC12)
ANZY-LE-DUC	VC12
ANZY-LE-DUC	VC7
ANZY-LE-DUC	CR du Cray
ANZY-LE-DUC	CR du Bas Précý à Chevrigny
ANZY-LE-DUC	VC11 et CR du Haut Précý à la Place Barbier
ARTAIX	CR de St Loup à la Peur
ARTAIX	VC3
ARTAIX	VC5
AUTHUMES	VC8 - rue de Varennes
AUTHUMES	VC3
AUTHUMES	impasse St Paul
AUTHUMES	rue du Paradis
AUTHUMES	VC2 - route de Ramouille
AUTHUMES	VC6 - rue de la gare
AUTHUMES	VC3 - rue du Faubourg
AUTHUMES	VC4 - route du Fay
AUTHUMES	rue du Bourg
AUTHUMES	VC5
AUTUN	rue Carion
AUTUN	rue du theatre Romain
AUTUN	de la D287 à la Bondelue
AUTUN	de la D287 à la Route Forestière du Pont du Gros Verne
AUTUN	de la D256 à la "Croix de la Libération"
AUTUN	de la N81 à Ménincourt via le cimetière
AUTUN	de la D978 vers le Parc d'Activités de Bellevue
AUTUN	VC26 - rue des Blanchots
AUTUN	avenue de la République
AUTUN	boulevard de l'Industrie
AZE	VC4
AZE	VC1
AZE	du bas des virages du Mont de Mandé vers le
BANTANGES	VC1
BANTANGES	VC4
BARIZEY	VC5
BARIZEY	VC4
BARIZEY	VC5
BARIZEY	VC3
BARIZEY	VC3
BARIZEY	VC3
BARNAY	VC7 de la VC2 à la D4
BARNAY	CR du Bas de Velay
BARNAY	VC3 de la D4 à Sivry
BARNAY	CR de Lucenay l'Eveque à Barnay
BARNAY	VC2 de Barnay dessus au CD4
BARNAY	voie intercommunale 83
BARNAY	CR de la Roche Colin
BAUDEMONT	VC6

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
BAUDRIERES	VC6
BAUDRIERES	VC8
BAUDRIERES	VC3 - route du Nuzeret
BAUDRIERES	route du bois Borgne
BAUDRIERES	VC11 - route du Diable de Saugy
BAUDRIERES	impasse des Besses
BAUDRIERES	route express de Roussenne
BAUDRIERES	VC6 - route de Roussenne
BAUDRIERES	VC13 - rue des Chevanys
BAUDRIERES	VC7 - route du Moulin
BAUDRIERES	route du Vernay Girard
BAUDRIERES	VC9 - route de Donant
BAUDRIERES	rue des Chevanys
BAUDRIERES	rue de la Citadelle
BAUDRIERES	chemin des Grands Curtils
BAUDRIERES	VC10
BAUGY	VC3
BEAUBERY	VC5
BEAUBERY	VC3
BEAUBERY	CR de Givry au Creteau
BEAUBERY	VC2
BEAUBERY	de la Croix de la Salle à Artus
BEAUBERY	VC17
BEAUBERY	CR du Reuil des Dames aux Carges
BEAUBERY	CR du Reuil des Dames à Givry
BEAUBERY	VC2 bis
BEAUBERY	CR du Reuil des Dames à Givry
BEAUBERY	VC2
BEAUREPAIRE-EN-BRESSE	VC2
BEAUVERNOIS	VC2 (nord)
BEAUVERNOIS	VC6
BEAUVERNOIS	VC2
BEAUVERNOIS	VC1
BERGESSERIN	de Champloi au Bois de Palud
BERGESSERIN	CR de Buffieres
BERGESSERIN	CVO1
BERGESSERIN	de Bergesserin à Burnet
BERGESSERIN	CVO3
BERZE-LA-VILLE	VC27
BERZE-LA-VILLE	rue des Vergers - de la VC27 à la D17
BERZE-LA-VILLE	CR3
BERZE-LE-CHATEL	des Baudys aux Thinons via VC3
BERZE-LE-CHATEL	VC1
BERZE-LE-CHATEL	VC1
BERZE-LE-CHATEL	CVO2
BERZE-LE-CHATEL	VC1
BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	VC7
BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	rue Emiland Gauthey
BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	VC17
BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	VC3

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	VC3
BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	VC2
BISSY-LA-MACONNAISE	de la D487 à la source captée du Platre
BLANZY	voie du Gué de Blanzly
BLANZY	CR d'Ursinge
BLANZY	VC10
BLANZY	chemin du Barrage
BLANZY	voie de Vaudiau
BLANZY	chemin de la Foret Ronde
BLANZY	chemin du Barrage (tronçon sud)
BONNAY	VC11
BOSJEAN	VC6
BOSJEAN	VC6
BOSJEAN	VC2
BOSJEAN	VC3
BOSJEAN	CR des Michelins aux Dameys
BOSJEAN	VC3
BOSJEAN	VC2
BOSJEAN	VC5
BOSJEAN	VC3
BOURGVILAIN	VC3 - de la station d'epuration à la D22
BOURGVILAIN	VC4
BOURGVILAIN	VC4
BOURGVILAIN	VC3
BOURGVILAIN	de la D22 à la route de l'Eglise D212
BOUZERON	VC2
BOUZERON	VC3 - rue des Corcelles
BOUZERON	rue des Dames
BOYER	VC de la VC6 vers la Garenne
BOYER	VC6
BOYER	VC7
BRANDON	de la D987 (la Praye) à la limite de commune
BRANGES	CR du Grand Charmont à Juif - rue de la Jaraude
BRANGES	VC4 rue de la Tuilerie
BRANGES	VC12 - rue du Champ
BRANGES	VC4
BRAY	VC2
BRAY	VC6
BRAY	CR8
BRAY	VC2
BRAY	de la VC2 à Bray via la Brosse
BRESSE-SUR-GROSNE	VC10
BRESSE-SUR-GROSNE	VC5
BRESSE-SUR-GROSNE	VC6
BRION	VC6
BRION	VC6
BROYE	de la D120 à Chevanne par Montmaison
BROYE	de la D61 vers Maupois
BROYE	VC3
BROYE	VC7

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
BROYE	VC1
BROYE	VC3
BUFFIERES	du CVO3 au Bois de la Lienne via le Gros Four
BUFFIERES	CR de Bel-Air
BUFFIERES	CR des Dieunots et CVO3
BUFFIERES	CR du Gros Four
BUFFIERES	CR du bois Communal*
BUFFIERES	CR de la Lienne
BUFFIERES	de la D41 (les Saignes) au CR des Saignes
BUFFIERES	CVO3
BUFFIERES	CR des Chaumettes
BUFFIERES	CR des Saignes
BURGY	VC2
BURGY	VC3 et CR de Burgy à Viré
BURZY	VC2 et CR des Bois
BUSSIERES	de la D45 à la D45 face aux Fuchats
BUSSIERES	CR du Grand Bussieres à la Roche Bornia
BUXY	VC de Méruges à la D981
BUXY	CR de la Coudre
CERON	VC11
CERON	VC9
CERSOT	VC2
CHAGNY	chemin de la Grangerie
CHAGNY	VC5
CHAGNY	chemin de Bellecroix
CHAGNY	chemin de la Folie
CHAGNY	rue de la Montagne
CHAGNY	VC5
CHAMBILLY	VC3
CHAMILLY	VC2 et CR17 et CR de la Garenne
CHAMPAGNAT	VC1
CHAMPAGNAT	VC7
CHAMPAGNAT	VC7
CHAMPAGNAT	VC2
CHAMPAGNAT	VC2
CHAMPAGNAT	VC5
CHAMPAGNAT	de Rosiere à VC2
CHAMPAGNAT	VC2
CHAMPAGNAT	VC9
CHAMPAGNAT	VC2
CHAMPAGNAT	VC2
CHAMPAGNAT	VC6
CHAMPAGNAT	VC5
CHAMPAGNAT	VC5
CHAMPAGNAT	VC14
CHAMPAGNY-SOUS-UXELLES	VC2
CHAMPAGNY-SOUS-UXELLES	CR du bois de la Montagne au Bourg
CHAMPFORGEUIL	CR de Cruzille à Champforgeuil
CHAMPFORGEUIL	rue du Quart Pidoux
CHAMPLECY	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
CHAMPLECY	VC6
CHAMPLECY	VC2
CHANGY	CR de Tourny à Lavaux
CHANGY	VC3
CHANGY	VC4
CHANGY	VC4
CHANGY	VC4bis
CHANGY	CR du Bouchet à Saulnière
CHAPAIZE	VC6
CHAPAIZE	VC6
CHAPAIZE	VC6 (tronçon nord)
CHAPAIZE	VC6 (tronçon sud)
CHARBONNAT	CR de St Nizier sur Arroux à Chanteloup
CHARBONNAT	CR de Plaige à Dettey
CHARBONNIERES	VC3
CHARBONNIERES	VC3
CHARBONNIERES	VC2 - route des Carrières
CHARBONNIERES	VC8
CHARBONNIERES	VC1
CHARDONNAY	VC2 et CR des Grands Champs
CHARDONNAY	VC1
CHARETTE-VARENNES	VC5
CHARETTE-VARENNES	VC3
CHARETTE-VARENNES	VC10
CHARETTE-VARENNES	VC3
CHARMOY	VC11
CHARMOY	VC6
CHARMOY	VC1
CHARMOY	VC3
CHARMOY	VC3
CHARMOY	VC6
CHARMOY	de Champ l'Amour au Ruisseau de la Valette
CHARMOY	VC21
CHAROLLES	VC6
CHAROLLES	CR de Maupré aux Champs Gonnots
CHAROLLES	VC3
CHARRECEY	VC1
CHARRECEY	de VC1 à CVO2
CHARRECEY	CVO2
CHASSIGNY-SOUS-DUN	VC1
CHASSIGNY-SOUS-DUN	CR de Chauffailles à Montceneau et au Perre
CHASSIGNY-SOUS-DUN	CR du Bourg à Mussy sous Dun
CHASSIGNY-SOUS-DUN	VC1
CHASSIGNY-SOUS-DUN	CR de Tancon
CHASSIGNY-SOUS-DUN	de Chizelles vers Montceneau
CHASSIGNY-SOUS-DUN	CR de Montcarron
CHASSY	CR du Chene Messard au Grand Paquier
CHASSY	CR de Carteron à la D92
CHASSY	VC5
CHASSY	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
CHATEAUNEUF	VC2
CHATEAUNEUF	CR du Montet à Tancon
CHATEL-MORON	VC2
CHATENOY-LE-ROYAL	VC6 - rue de Cruzille
CHATENOY-LE-ROYAL	VC7
CHATENOY-LE-ROYAL	chemin des Grands Champs
CHATENOY-LE-ROYAL	chemin de la Saulgeot
CHATENOY-LE-ROYAL	VC8 - rue du Moulin
CHAUFFAILLES	VC149
CHAUFFAILLES	VC149
CHAUFFAILLES	VC116
CHAUFFAILLES	VC150
CHAUFFAILLES	VC116
CHAUFFAILLES	VC147 - de la D16 (Chizelle) à Montaigu
CHAUFFAILLES	VC144 - de la D16 aux Jolivets
CHAUFFAILLES	CR143
CHENAY-LE-CHATEL	VC6
CHENAY-LE-CHATEL	VC10
CHERIZET	CR du Vernay à Chérizet et CVO1
CHEVAGNY-LES-CHEVRIERES	VC11
CHISSEY EN MORVAN	VC n° 13
CHISSEY-LES-MACON	VC5
CHISSEY-LES-MACON	CR de Chazeux à Chissey
CHISSEY-LES-MACON	VC9
CIEL	VC6
CIRY-LE-NOBLE	VC4
CIRY-LE-NOBLE	CR de Valteuse
CIRY-LE-NOBLE	CR de Champvigny
CIRY-LE-NOBLE	rue J.N. Lagrange
CIRY-LE-NOBLE	VC10- rue des Vernes
CIRY-LE-NOBLE	VC8
CIRY-LE-NOBLE	VC9
CIRY-LE-NOBLE	VC4
CIRY-LE-NOBLE	CR du Chateau Fleury au Petit Baronnet
CIRY-LE-NOBLE	VC5
CIRY-LE-NOBLE	rue Maurice Rizet
CIRY-LE-NOBLE	chemin du Bois Badeau
CLESSE	VC3
CLESSY	VC5
CLESSY	CR du chemin Noir
CLESSY	CR du chemin Noir
CLESSY	VC5
CLUNY	CR de la Gare à Argerot
CLUNY	CR ancien chemin de Cluny
CLUNY	de la D980 (ZI des Grilletons) à la ligne de chemin de fer
CLUNY	VC3
CLUNY	VC3
CLUNY	CV8
CLUNY	VC5
CLUNY	VC4

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
CLUNY	de la ligne de chemin de fer au carrefour de la Gremoule
CLUNY	CR de Boursier à Cluny
CLUX	rue de la Manche
COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	CR de Collonge en Charollais à Portu
COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	CR de Collonge en Charollais à Portu et CR
COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	des Justices à la D33 (Paras)
COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	VC7
COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	VC4
COLOMBIER-EN-BRIONNAIS	de la D25 (les Leurres) aux Broses de la Garenne
COLOMBIER-EN-BRIONNAIS	VC4
COLOMBIER-EN-BRIONNAIS	de la VC6 à la station pompage vers les Forgeats
COLOMBIER-EN-BRIONNAIS	VC6
CORMATIN	VC3
CORTAMBERT	CR de la Chapelle de Cotte vers la D981 via le pont chemin de fer
CORTAMBERT	VC2bis
CORTAMBERT	VC3
CORTAMBERT	de la D117 à la VC3 via le bourg (Cortambert)
CORTEVAIX	VC2
CORTEVAIX	VC3
COUBLANC	VC11
COUBLANC	CR de Montbernier
COUBLANC	CR du Bois Gauthey
COUBLANC	CR de la Favrie
COUBLANC	CR de Terre Platte
COUBLANC	VC9
COUBLANC	VC5
COUBLANC	VC5
COUBLANC	de la Grande Goutte vers la Serve
COUBLANC	de la Grande Goutte vers Sur le Cheval
CRESSY-SUR-SOMME	VC1
CRESSY-SUR-SOMME	VC1
CRESSY-SUR-SOMME	VC6
CRESSY-SUR-SOMME	VC10
CRESSY-SUR-SOMME	VC3
CRESSY-SUR-SOMME	VC2
CRESSY-SUR-SOMME	VC2
CRONAT	VC2
CRONAT	VC6
CRONAT	VC3
CRONAT	VC3
CRONAT	VC6
CRONAT	VC3 et VC5
CRONAT	VC5
CRONAT	VC9
CRONAT	VC2
CRUZILLE	VC4
CRUZILLE	VC3
CRUZILLE	VC3
CRUZILLE	VC2
CRUZILLE	VC4

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
CUISEAUX	VC8 - route de Jarrey
CUISEAUX	VC38
CUISEAUX	VC15
CUISEAUX	VC15
CUISEAUX	VC35
CUISEAUX	VC19
CUISEAUX	VC38
CUISEAUX	VC38
CUISEAUX	de la D39 au massif nord de l'autoroute
CUISEAUX	VC15
CUISEAUX	VC22
CUISEAUX	chemin exploitation communal des Vevres
CUISEAUX	chemin exploitation communal des Vevres
CUISEAUX	VC8 et VC21
CUISEAUX	VC38
CUISEAUX	VC12
CUISEAUX	VC16
CUISEAUX	de la D972 vers Digna
CUISERY	VC8
CUISERY	VC10 et VC4
CURBIGNY	VC6 et CR du Bois Bourdon
CURBIGNY	VC3
CURBIGNY	VC2
CURBIGNY	CR de Trappeloup à la Sarre et CR de Trappe
CURDIN	VC1
CURDIN	de la D60 aux Ribasses
CURDIN	de VC1 aux Ribasses
CURDIN	VC2
CURDIN	VC8
CURDIN	VC1
CURTIL-SOUS-BURNAND	VC2
DAMEREY	VC4 - route de la planche
DAMPIERRE-EN-BRESSE	VC5
DAMPIERRE-EN-BRESSE	VC2 et rue du Bief
DEMIGNY	VC14 – Rue Gevra
DEMIGNY	VC21 – Chemin de la Varenne
DEMIGNY	VC13 – Rue du Bois Bourdon sens Demigny – Chalon
DEMIGNY	VC20 – Route de Cretaine
DETTEY	CR du Parpy aux Pougains
DETTEY	VC3
DETTEY	VC4
DETTEY	VC1 - de la D224 aux Pilliers
DETTEY	CR du chateau de Valveron aux Bourbes
DETTEY	VC5
DETTEY	VC5 et VC6
DEVROUZE	VC1
DEVROUZE	VC3
DEVROUZE	VC6
DEVROUZE	CR5
DEZIZE-LES-MARANGES	VC113

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
DICONNE	VC1 - route des Rues Bourdillons
DICONNE	VC1 - route des Gauthéys
DICONNE	VC1
DOMMARTIN-LES-CUISEAUX	route de la Noblesse au Bourg Neuf (tronçon central)
DOMMARTIN-LES-CUISEAUX	VC10
DOMPIERRE-LES-ORMES	VC5
DOMPIERRE-LES-ORMES	de Pezanin à Poizolle
DOMPIERRE-LES-ORMES	de la Toule vers Audour
DOMPIERRE-LES-ORMES	ancienne route de Dompierre à Trambly
DOMPIERRE-LES-ORMES	VC4
DOMPIERRE-LES-ORMES	CR de la Gare au Molard
DOMPIERRE-LES-ORMES	avenue de la Gare
DOMPIERRE-SOUS-SANVIGNES	VC2
DOMPIERRE-SOUS-SANVIGNES	VC3
DOMPIERRE-SOUS-SANVIGNES	VC2
DOMPIERRE-SOUS-SANVIGNES	VC4
DOMPIERRE-SOUS-SANVIGNES	VC8
DONZY-LE-NATIONAL	du carrefour des Grands Buissons aux Bruyères
DONZY-LE-NATIONAL	CVO1
DONZY-LE-NATIONAL	CVO4
DONZY-LE-NATIONAL	CVO1
DRACY-LES-COUCHES	CR de Mardor
DRACY-LES-COUCHES	CR de Sauturne
DRACY-LES-COUCHES	CR de Mardor
EPERVANS	VC2 - route de Colombey
EPERVANS	VC2 - route de Colombey
EPERVANS	VC6 - rue de la Motte
EPERVANS	rue du chêne Jeanin
EPINAC	CR vers le Vernois
EPINAC	VC31 - rue de la Forêt
EPINAC	VC 13
EPINAC	VC3
EPINAC	VC16 et une partie de VC3 - rue Chavrière
EPINAC	VC17 - rue Jean Macé
EPINAC	VC8 - rue de la Fontaine Bonhomme
EPINAC	VC2 et VC7 - rue de la Perrière
EPINAC	VC19 - rue d'Aubigny
EPINAC	VC3 - rue Saint-Charles et rue du Calvaire
EPINAC	le Grand Chemin et rue Emile Zola
ETRIGNY	VC2a
ETRIGNY	CR25 et rue du Veau
ETRIGNY	VC7
ETRIGNY	VC5
FARGES-LES-MACON	CR des Bois de Boulay
FARGES-LES-MACON	VC1 et voie de VC1 au Bois de Plottes
FARGES-LES-MACON	VC2
FARGES-LES-MACON	de la D163 à la VC5
FARGES-LES-MACON	VC5
FARGES-LES-MACON	VC1
FLACEY-EN-BRESSE	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
FLACEY-EN-BRESSE	VC5
FLACEY-EN-BRESSE	VC5
FLACEY-EN-BRESSE	VC2
FLACEY-EN-BRESSE	VC4
FLACEY-EN-BRESSE	CR5
FLACEY-EN-BRESSE	VC13
FLACEY-EN-BRESSE	VC2
FLACEY-EN-BRESSE	VC2
FLAGY	CR6
FLAGY	VC1
FLEURY-LA-MONTAGNE	CR de Soreillat au Bois et à Montchanin
FLEY	voie de Savianges à Rimont
FONTAINES	CR du Pont de Bois n°32
FONTAINES	Rue du Paquier de Bey
FONTAINES	VC5 – Rue Chaumont
FONTAINES	VC de Gauchard
FONTENAY	VC1
FONTENAY	VC2
FRONTENARD	rue de Couronne
FRONTENARD	VC7
FRONTENARD	rue de l'Etang Sarrazin
FRONTENARD	VC4
FRONTENAUD	VC4
FRONTENAUD	VC5
FRONTENAUD	VC2
FRONTENAUD	VC11
GENELARD	VC7
GENOUILLY	VC5
GENOUILLY	VC4
GERMAGNY	VC4
GERMAGNY	VC6
GERMAGNY	VC3
GERMAGNY	VC3
GIBLES	VC10
GIBLES	CR du Mont Branchier
GIBLES	VC6
GIBLES	VC10 et CR de Rambuteau à Gibles
GIBLES	VC9
GIBLES	VC7
GIBLES	CR des Desmurs aux Pierres Folles
GIGNY-SUR-SAONE	VC5
GIGNY-SUR-SAONE	VC8
GIGNY-SUR-SAONE	VC3
GIGNY-SUR-SAONE	VC2
GIGNY-SUR-SAONE	VC2
GILLY-SUR-LOIRE	VC3 - de la D192
GILLY-SUR-LOIRE	VC3
GILLY-SUR-LOIRE	VC6
GIVRY	VC67 - rue de la Saulgeot
GIVRY	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
GIVRY	rue de la Saulgeot
GIVRY	VC2
GIVRY	de la VC2 à la VC67
GRANDVAUX	VC3
GRANDVAUX	de la VC1 vers la Maison Neuve
GRANDVAUX	VC2
GRANDVAUX	de la VC2 à la VC3
GRANDVAUX	VC1
GRANDVAUX	VC1
GREVILLY	CR de Cruzille à Grevilly
GREVILLY	CR de Grevilly à Martailly
GRURY	de la D42 au carrefour Chizeuil - Bryon
GRURY	CR de Bryon à Chizeuil
GRURY	rue des Carages
GRURY	CR du Soulin à Bryon
GRURY	CR des Richards à Montperroux et de la D4
GRURY	de la D42 à la Belle Etoile
GRURY	VC3
GUERFAND	VC2 - route de la Madeleine
GUERFAND	VC3
GUERFAND	VC2 - route de Montcoy
GUEUGNON	CR du Bois du Comte
GUEUGNON	CR du Bois du Comte
GUEUGNON	VC7
GUEUGNON	VC13
GUEUGNON	chemin de Merculy
GUEUGNON	CR de Merculy au Verne
GUEUGNON	VC6
GUEUGNON	VC6
GUEUGNON	boulevard Jean Mermoz
GUEUGNON	VC7
GUEUGNON	VC3
GUEUGNON	CR du Verne à Villecourt
HUILLY-SUR-SEILLE	VC3
HUILLY-SUR-SEILLE	VC5
HUILLY-SUR-SEILLE	VC2
HUILLY-SUR-SEILLE	VC3
HUILLY-SUR-SEILLE	VC4
HUILLY-SUR-SEILLE	VC2
HURIGNY	impasse du Mont Rouge
HURIGNY	rue des Pierres
HURIGNY	route de la Grisière
HURIGNY	route des Poccards
HURIGNY	route de Chevagny
HURIGNY	rue du Point du Jour
HURIGNY	rue des Theveleys
HURIGNY	route de Chevagny
IGE	virages de la montée du Mont de Mandé à la Pierre de l'Ecorcherie
IGE	VC11 - de Domange à la forêt
IGE	de la forêt à la Bergerie

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
IGE	CR des Mazoires et CR d'Igé à Cluny
IGE	rue de la Noierie
IGE	route de la station d'Epuration jusqu'à la Forêt (Bois de la Roche) via le cimetière
IGORNAY	VC 5
IGORNAY	VC2 (sud)
IGORNAY	VC2
IGORNAY	VC2
IGORNAY	VC9
IGORNAY	VC10
IGUERANDE	CR du lac de St Julien
IGUERANDE	VC7
IGUERANDE	VC4
IGUERANDE	CR du lac de St Julien
ISSY-L'EVEQUE	CR de Luzy à Issy l'Eveque
ISSY-L'EVEQUE	VC4 - route de Cuzy
ISSY-L'EVEQUE	VC7
ISSY-L'EVEQUE	VC7
JONCY	CR de Chanliard au Bourg
JONCY	VC5
JONCY	des Anses à la D105 via le Champ Blanc
JOUDES	VC2
JOUDES	VC8
JOUDES	VC5
JOUDES	VC1
JOUDES	VC2
JOUDES	de la VC8 à Rosiere
JOUDES	VC2
JOUDES	VC3
JOUDES	CR de la VC8 à Le Gasseux
JOUDES	VC2
JOUDES	VC4
JUGY	VC7
JUGY	rue Billot
JUGY	CR du Champ Penetre
JUGY	VC6
JUGY	VC4
JUGY	VC2
JUIF	de la VC1 au Charmoy
JUIF	VC1
JUIF	VC20
JUIF	VC17
JUIF	VC1
JUIF	VC2
JUIF	VC8
JUIF	VC1
JULLY-LES-BUXY	VC7
JULLY-LES-BUXY	VC8
LA BOULAYE	VC2
LA BOULAYE	VC5

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
LA BOULAYE	VC1
LA BOULAYE	CR de la N494 à Plaige
LA BOULAYE	de la VC3 vers Charbonnat
LA BOULAYE	VC1
LA BOULAYE	VC1
LA BOULAYE	VC3
LA BOULAYE	CR de la D240 au Bois Feuilloux
LA CELLE-EN-MORVAN	de la D116 aux Changarniers
LA CELLE-EN-MORVAN	VC7
LA CELLE-EN-MORVAN	VC n° des Balangers
LA CELLE-EN-MORVAN	VC3 de la Grande Verrière à Roussillon
LA CHAPELLE-AU-MANS	VC7
LA CHAPELLE-AU-MANS	VC6
LA CHAPELLE-DE-BRAGNY	rue de l'Ecole
LA CHAPELLE-DE-BRAGNY	VC4
LA CHAPELLE-DE-BRAGNY	VC3
LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE	de la D121 les Jean Guyards au carrefour de Champ de Pins
LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE	VC8**
LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE	VC4
LA CHAPELLE-NAUDE	VC3
LA CHAPELLE-NAUDE	VC5
LA CHAPELLE-NAUDE	VC4
LA CHAPELLE-NAUDE	VC5
LA CHAPELLE-NAUDE	CR de la Rippe du Loup
LA CHAPELLE-NAUDE	VC3
LA CHAPELLE-NAUDE	CR du Pamoux à Charnay
LA CHAPELLE-NAUDE	VC2
LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	VC10 - rue du Bois Brûlé
LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	VC18 - impasse de l'Utang de la Croix
LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	VC3
LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	VC2 - rue de la Reure
LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	VC9
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	CR du Bourg aux Moquets
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC3
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC2
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	de la D985 au CR du Bourg aux Moquets
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC1
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	CR des Moquets aux Dreullien
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC4
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	CR de la Chapelle sous Dun à Dreullien
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC8 et CR les Croix Bourg à Dreullien
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC8
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	VC8
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	CR des Moquets aux Dreullien
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	CR des Moquets aux Dreullien
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	CR des Moquets aux Dreullien
LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	VC2
LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	CR des Bardins
LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	des Colins à la Chapelle de la Certenue
LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
LA CHAPELLE-THECLE	VC6
LA CHAPELLE-THECLE	VC10
LA CHAPELLE-THECLE	VC6
LA CHAPELLE-THECLE	VC6
LA CHAPELLE-THECLE	VC5
LA CHAPELLE-THECLE	CR de Frettechise à la Devise
LA CHAPELLE-THECLE	CR des Quemonts de Fourne
LA CHARMEE	VC5 – Route Fontaine Couverte
LA CHARMEE	VC4 - rue de la Teppe
LA CHARMEE	VC7 - rue du Petit Bois
LA CHARMEE	rue du Bourg
LA CHARMEE	VC2 - rue du Château
LA CHARMEE	rue de la Citadelle
LA CHARMEE	rue du Bourg
LA CHARMEE	VC7 - rue du Pont Larcher
LA CLAYETTE	de la D985 à Combabon
LA CLAYETTE	VC2
LA FRETTE	CR de la Collange à la Frette
LA FRETTE	de Pommeret à la Becherie
LA FRETTE	VC5
LA FRETTE	VC2
LA FRETTE	VC6
LA FRETTE	VC4
LA FRETTE	VC4
LA GENETE	VC4
LA GENETE	VC7
LA GENETE	VC3
LA GUICHE	VC10
LA GUICHE	CR de Champvent Pierrechamp à la D200
LA GUICHE	de la Bruyere à la D303
LA GUICHE	de la D200 à la Bruyere
LA LOYERE	rue du Chateau
LA MOTTE-SAINT-JEAN	VC6
LA MOTTE-SAINT-JEAN	VC2
LA PETITE VERRIERE	CR dit de la Boulaye
LA RACINEUSE	VC1
LA ROCHE-VINEUSE	de la VC2 à l'Essart Carnier
LA ROCHE-VINEUSE	VC2
LA ROCHE-VINEUSE	chemin de Croux en Creux (tronçon nord)
LA ROCHE-VINEUSE	chemin de Croux en Creux (tronçon sud)
LA ROCHE-VINEUSE	chemin des Pommerats
LA ROCHE-VINEUSE	VC2
LA ROCHE-VINEUSE	chemin de la Rochette
LA ROCHE-VINEUSE	chemin des Esserteaux
LA ROCHE-VINEUSE	VC2- route des Perelles
LA ROCHE-VINEUSE	chemin du Gros Mont
LA ROCHE-VINEUSE	VC2
LA ROCHE-VINEUSE	chemin de la Belouse
LA ROCHE-VINEUSE	route de Rey Deveau et CR37 - chemin des Gravelles
LA ROCHE-VINEUSE	montée de l'Eglise et route de la Boisserol

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
LA SALLE	CR de la D86 à St Albain - route de Choiseau
LA SALLE	CR de Clessé à la D86
LA TAGNIERE	CV3
LA TAGNIERE	CR de Montfeurton à la Croix de Roche
LA TAGNIERE	CR de Souves
LA TAGNIERE	VC3
LA TAGNIERE	CR du Pied des Fourches à la Breme
LA TAGNIERE	CR de la Croix de la Débauche aux Bardins
LA TAGNIERE	CR du Taillis aux Marets
LA TRUCHERE	VC7
LA TRUCHERE	VC5
LA VILLENEUVE	VC5 - rue de la Scierie
L'ABERGEMENT-DE-CUISERY	VC3 (tronçon sud)
L'ABERGEMENT-DE-CUISERY	VC3 (tronçon nord)
L'ABERGEMENT-DE-CUISERY	VC15
L'ABERGEMENT-SAINTE-COLOMBE	VC12 - chemin du château
L'ABERGEMENT-SAINTE-COLOMBE	VC6
L'ABERGEMENT-SAINTE-COLOMBE	de la D38 au bois de la Grande Taule
LAIVES	CR30 et VC8
LAIZY	VC2**
LAIZY	VC3
LALHEUE	ancienne D6
LALHEUE	ancienne D6
LE CREUSOT	route des Jeannins
LE MIROIR	VC8 - de l'Etang Niat à Beffou
LE MIROIR	VC2
LE MIROIR	VC9
LE MIROIR	VC13
LE MIROIR	VC3
LE MIROIR	VC4
LE MIROIR	VC8
LE MIROIR	VC6
LE MIROIR	VC2
LE MIROIR	VC6
LE MIROIR	VC2
LE MIROIR	VC4
LE MIROIR	VC2
LE PULEY	de la D236 au CR du Puley à Germagny
LE ROUSSET	VC7
LE ROUSSET	VC7
LE VILLARS	chemin de Boulay
LE VILLARS	VC2
LE VILLARS	CR19
LE VILLARS	VC2
LE VILLARS	VC1 et CR20
LE VILLARS	VC1
LES BIZOTS	VC3
LES GUERREUX	VC1 - des Grands Marions
LES GUERREUX	VC1 - des Grands Marions
LES GUERREUX	VC1 - des Grands Marions

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
LES GUERREAUX	VC1 - des Grands Marions
LESME	VC3
LIGNY-EN-BRIONNAIS	de la D8 aux Mollieres
LOISY	du CR de la Grange Gaule à la D175
LOISY	VC10
LOISY	CR du Bourg à la Grange-Gaule
LOISY	VC4
LOISY	VC5
LOURNAND	VC1
LOURNAND	VC1
LOURNAND	de la D981 (carrieres des moines) à la Gros
LOURNAND	de la D981 vers Varange
LOURNAND	CR de la D980 0 Villard
LOURNAND	VC6
LOURNAND	VC2 et CR de Massilly 0 Collonge
LUCENAY L'EVEQUE	VC n°18 du Bouchon à Savilly
LUCENAY L'EVEQUE	VC n°3 de Lucenay à Savilly
LUCENAY L'EVEQUE	VC n°6 de Lucenay à Volmay
LUCENAY L'EVEQUE	VC n°7 de CD 32 à Glux
LUGNY	VC29
LUGNY	VC27
LUGNY	VC3
LUGNY-LES-CHAROLLES	VC2
LUGNY-LES-CHAROLLES	VC2
LUGNY-LES-CHAROLLES	de la D270 à Le Palais
MACON	boulevard des Neuf Clés
MACON	rue du 28 juin 1944
MACON	boulevard de la Liberté
MACON	VC3- route de Morachin
MACON	rue de Flace
MAILLY	VC7
MAILLY	VC7
MANCEY	VC1
MANCEY	VC1 - route de Corlay
MARCILLY-LA-GUEURCE	VC5
MARIGNY	CR de la D164 à Gourdon
MARIGNY	VC5
MARIGNY	VC5
MARIGNY	CR de Ragy
MARIGNY	CR du bourg à Ragy
MARIZY	VC3
MARIZY	VC9
MARIZY	VC3
MARIZY	VC7
MARIZY	VC17
MARIZY	VC16
MARIZY	VC de Montboin vers Petit Fussy
MARIZY	VC8 - des Vernes au Moulin
MARIZY	VC4
MARIZY	VC3

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
MARIZY	VC4
MARIZY	VC6
MARLY-SUR-ARROUX	VC2
MARLY-SUR-ARROUX	VC3
MARLY-SUR-ARROUX	VC3
MARLY-SUR-ARROUX	VC2
MARMAGNE	VC6 - de La Plaine vers la Croix Brenot
MARMAGNE	VC3
MARMAGNE	VC11
MARMAGNE	VC6
MARMAGNE	CR de Rançon
MARMAGNE	VC13
MARMAGNE	VC7
MARMAGNE	de la N80 à la Croix Brenot
MARMAGNE	VC8
MARMAGNE	VC8bis
MARMAGNE	VC10
MARMAGNE	VC6
MARMAGNE	VC16
MARTAILLY-LES-BRANCION	CVO14
MARTAILLY-LES-BRANCION	CVO2
MARTAILLY-LES-BRANCION	CVO14
MARTAILLY-LES-BRANCION	CVO15
MARTIGNY-LE-COMTE	VC3
MARTIGNY-LE-COMTE	VC12
MARTIGNY-LE-COMTE	VC10
MARY	VC3
MARY	CR de Noireux à Mary
MARY	VC2
MASSILLY	VC1
MATOUR	de la D211 (La Mouille) à Chau
MATOUR	VC14
MATOUR	VC13
MATOUR	VC7
MATOUR	de la Prasle vers Chateauthiers via En Pier
MATOUR	de la Prasle vers Chateauthiers via En Vaulion
MATOUR	du carrefour de la Croix de Bise à la Croix
MATOUR	de la D211 (Etiveau) aux Proles
MATOUR	rue de la Grand'Roche
MATOUR	du bourg à la Garenne d'en Haut via la Baize
MATOUR	du Croisement de En Vaulion et En Pierrelay
MATOUR	de la D987 au calvaire de Trécourt*
MATOUR	de Trecourt à la Tioule via Odret
MATOUR	rue de la Piscine
MATOUR	rue du Pré Cloux
MATOUR	de la Croix de Chau vers Auvreau
MAZILLE	de la D17 à la Maison forestière de Jalogny
MAZILLE	CVO5
MAZILLE	CVO5
MAZILLE	CR des Cartes

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
MAZILLE	CVO4
MAZILLE	de la D17 l'Epine à Mazille au carrefour de la route des Perrières
MAZILLE	de la route des Perrières à la route de l'Epine à Mazille
MELAY	VC8
MELAY	CR de Mau-Levrier au Bourg
MELAY	CR des Davids aux Perrards
MELAY	VC8
MELAY	VC2
MELLECEY	de la D978 (le Villar) à la maison forestière de la forêt domaniale du chalonnais
MELLECEY	rue du Petit Puits
MELLECEY	VC5 - rue de la Glacière
MELLECEY	VC7
MELLECEY	VC5 - rue du 19 mars 1962
MELLECEY	VC12 - route d'Etaules
MELLECEY	VC9- rue des Zierles
MELLECEY	VC5 - rue du Moulin
MELLECEY	VC6
MERCUREY	CR de Fontaine
MERCUREY	rue du Liard
MERCUREY	VC5
MERCUREY	VC2 – Rue de Jamproyes
MERCUREY	VC3
MERCUREY	VC16 - voie romaine
MESSEY-SUR-GROSNE	VC8
MESVRES	VC12
MESVRES	VC20
MESVRES	des Colins à la Chapelle de la Certenue
MESVRES	VC19
MONT	CR Vieille Route
MONT	CR de Chantot
MONTAGNY-SUR-GROSNE	VC1
MONTAGNY-SUR-GROSNE	de la Combe Louire à Barricant
MONTAGNY-SUR-GROSNE	VC1
MONTAGNY-SUR-GROSNE	CR de la VC1 à la VC2
MONTCEAUX-L'ETOILE	VC5
MONTCEAUX-RAGNY	VC1
MONTCEAUX-RAGNY	VC2
MONTCEAUX-RAGNY	VC1
MONTCOY	VC5
MONTCOY	VC6
MONTCOY	VC2
MONTCOY	VC5
MONTCOY	VC4
MONTCOY	VC5
MONTCOY	VC3
MONTCOY	VC3
MONTMELARD	CR de Matour à Charolles
MONTMELARD	accès de la D41 à la Scierie Foret Sciage 71
MONTMELARD	de Pisse Chien à la D 168 via la Marolle
MONTMELARD	du Monument du Haut d'Elie au Combrenod

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
MONTMELARD	VC4
MONTMELARD	VC4
MONTMELARD	des Cageres au Carrefour de la Croix la Bis
MONTMELARD	des Jeannots à la D41 à En Charmont
MONTMELARD	de la Croix de Charnay aux Jeannots
MONTMELARD	CR du bourg à St Cyr
MONTMELARD	VC5
MONTMELARD	CR du Pas et de la Millade
MONTMORT	CR du Mont à Toulon sur Arroux et CR de Lavault
MONTMORT	CR du Bois Brunot à St Didier sur Arroux
MONTMORT	VC5
MONTMORT	CR de la Vevre
MONTMORT	VC7
MONTMORT	VC3 et CR de Montfort à la Boulaye
MONTMORT	CR de Montmort à la Boulaye
MONTMORT	CR de Montmort à Toulon sur Arroux
MONTMORT	CR d'Armecy aux Grands Vaux
MONTMORT	VC1
MONTMORT	CR de Charbonnat à Chevanes
MONTMORT	CR de Chevanes à Toulon
MONTMORT	VC1
MONTMORT	VC1
MONTMORT	VC7
MONTMORT	VC5
MONTMORT	CR du domaine de L'Abergement à la Riviere
MONT-SAINT-VINCENT	de la Gare à la D164 (la Piffaude) via la Tuilerie
MONT-SAINT-VINCENT	VC6
MONT-SAINT-VINCENT	VC4
MONT-SAINT-VINCENT	de Mont Martin à la D980 via le Bois Molleron
MONT-SAINT-VINCENT	VC2
MOREY	CR de Chatel-Moron
MORLET	VC3
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC6 - rue de Four en Chaux
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC8 - rue de Beauvernois
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC1 - rue de l'Etang
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC2
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC8 (tronçon sud)
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC8 (tronçon nord) - rue de Beauvernois
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC13 - rue du Fay
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC3 - rue du Verne
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC18
MOUTHIER-EN-BRESSE	VC7 - rue du Meix
MUSSY-SOUS-DUN	des Trouilletts au Ry
MUSSY-SOUS-DUN	de la VC2 à l'Aye
MUSSY-SOUS-DUN	des Matys aux Trouilletts
MUSSY-SOUS-DUN	du Mont à Pont Chevalier
MUSSY-SOUS-DUN	VC4
MUSSY-SOUS-DUN	VC4
MUSSY-SOUS-DUN	VC7
MUSSY-SOUS-DUN	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
MUSSY-SOUS-DUN	VC4
MUSSY-SOUS-DUN	VC2
MUSSY-SOUS-DUN	VC7 et CR du Mont aux Trouillets
MUSSY-SOUS-DUN	VC2
MUSSY-SOUS-DUN	CR des Forestiers aux Bruyères
NANTON	VC5
NANTON	VC13
NANTON	VC13
NANTON	VC14
NAVILLY	VC5
NAVILLY	rue St Pierre
NEUVY-GRANDCHAMP	VC6
NEUVY-GRANDCHAMP	VC8
NEUVY-GRANDCHAMP	VC8
NEUVY-GRANDCHAMP	VC3
NEUVY-GRANDCHAMP	VC5
NEUVY-GRANDCHAMP	CR de Precy à Beaufranc
NEUVY-GRANDCHAMP	CR de la VC9bis au chateau de Lavaux
NEUVY-GRANDCHAMP	VC9bis
OUDRY	chemin des Bruyères Gallet
OUDRY	chemin de Chaignot
OUDRY	VC12 et VC13
OUDRY	CR des Grands Boulays et CR de la Vernée**
OUDRY	VC1
OUROUX-SUR-SAONE	rue de l'Ecole
OUROUX-SUR-SAONE	VC4 - rue de l'Ecole
OUROUX-SUR-SAONE	VC4a - route de Colombey
OUROUX-SUR-SAONE	rue du Bourgneuf
OUROUX-SUR-SAONE	VC12
OUROUX-SUR-SAONE	VC2 - chemin de Peutot
OUROUX-SUR-SAONE	VC4a
OUROUX-SUR-SAONE	rue de Grancière**
OUROUX-SUR-SAONE	VC1 - chemin de l'Argillière**
OUROUX-SUR-SAONE	VC5b - rue de Verne
OZENAY	CVO5 et CR d'Oustry à Ozenay
OZENAY	CVO4
OZENAY	du croisement de la D163 et D463 à la D163
OZENAY	CVO7
OZENAY	CVO3
OZENAY	CVO7
OZOLLES	CR des Drouillats aux Forgeats
OZOLLES	VC4
OZOLLES	VC5
OZOLLES	CR des Drouillats aux Forgeats
OZOLLES	des Perruchons à la D79 (Croix de Pertuis)
OZOLLES	VC3
OZOLLES	de la D168 (Cloudeau) à Pomey
OZOLLES	de la D25 à Marcilly la Gueurce
OZOLLES	VC7
OZOLLES	CR de Sauvigne

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
OZOLLES	VC3 - de Ozolles Centre au Cimetiere
OZOLLES	de Ozolles cimetièrre à la CR de la Combe du Charme
OZOLLES	VC9
OZOLLES	VC5
OZOLLES	CR de Sauvigne
OZOLLES	CR de Cloudeau
PALINGES	de la D985 (le Quartier) vers la Coupe Trahan
PARAY-LE-MONIAL	VC14
PARAY-LE-MONIAL	CR de Comblette à la Chassaigne
PARAY-LE-MONIAL	CR du Bois des Aisances et route forestière centrale du bois
PARAY-LE-MONIAL	VC2
PARAY-LE-MONIAL	CR de Combletteà la Chassaigne
PARAY-LE-MONIAL	CR des Vernays à Comblette
PARAY-LE-MONIAL	CR des Trois Fontaines
PERONNE	VC7
PERONNE	VC16
PERRECY-LES-FORGES	rue de Bourgogne
PERRECY-LES-FORGES	de la VC1 au CR du Bois Rondot
PERRECY-LES-FORGES	VC7
PERRECY-LES-FORGES	VC1
PERRECY-LES-FORGES	VC6
PERRECY-LES-FORGES	rue de la Bruyère
PERRECY-LES-FORGES	route de Gueugnon et avenue Francis Pautonnier
PERRIGNY-SUR-LOIRE	VC4
PERRIGNY-SUR-LOIRE	CR de Lafay à Revatray
PERRIGNY-SUR-LOIRE	VC3
PERRIGNY-SUR-LOIRE	VC2
PERRIGNY-SUR-LOIRE	VC3
PIERRECLOS	CR de la Vevre aux Alognys
PIERRECLOS	VC4
PIERRE-DE-BRESSE	VC7 T - route du Bois Vivant
PIERRE-DE-BRESSE	rue du bois st Pierre
PIERRE-DE-BRESSE	VC2T - route de Folnard
PIERRE-DE-BRESSE	VC1T
PIERRE-DE-BRESSE	VC4T
PIERRE-DE-BRESSE	VC4T
PONTOUX	VC3 - rue de Couronne
POUILLOUX	VC1
POUILLOUX	VC6
POUILLOUX	VC1
POUILLOUX	CR du Bois de Cressus
POUILLOUX	VC1
POUILLOUX	VC4
POUILLOUX	CR de la Brosse à Beaulard
POUILLOUX	VC7
POUILLOUX	VC2
POURLANS	rue des Mares
PRESSY-SOUS-DONDIN	VC3
PRESSY-SOUS-DONDIN	de la D7 (le Grand Moulin) vers St Vincent des Prés
PRESSY-SOUS-DONDIN	VC6

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
PRESSY-SOUS-DONDIN	VC2
PRESSY-SOUS-DONDIN	VC4
PRESSY-SOUS-DONDIN	VC3
PRETY	CR du Moulin de Bettevoux
PRETY	VC4
PRETY	VC3
PRETY	VC5
PRISSE	rue de la Boisserole
PRISSE	rue du Vieux Puits et route Lamartine
PRISSE	route des Jyrondelles
PRISSE	rue Pierre Balvay
PRUZILLY	VC1
RANCY	VC5
RATENELLE	VC2
RATENELLE	VC4
RATENELLE	de la D37 à la VC2
RIGNY-SUR-ARROUX	de la D52 à Passemontet
RIGNY-SUR-ARROUX	VC9
RIGNY-SUR-ARROUX	VC de Saint Agnan à Curdin
RIGNY-SUR-ARROUX	CR de la Couche à la Salle
RIGNY-SUR-ARROUX	VC6 et VC3 et CR des Forêts à Roche
ROMENAY	de la D167 vers Bicheniche
ROMENAY	VC12 dite de Loizette (tronçon est)
ROMENAY	VC23
ROMENAY	VC30 - route du Petit Biolay
ROMENAY	VC6 - la Brosse
ROMENAY	VC10
ROMENAY	VC13
ROMENAY	VC12 dite de Loizette (tronçon ouest)
ROMENAY	VC29
ROMENAY	VC21
ROMENAY	VC7 - les Robins
ROSEY	rue des Marguerons et VC1
ROUSSILLON EN MORVAN	VC n°1 du cd 978 au Chezet et à La Celle
ROUSSILLON EN MORVAN	VC6 de la Goute au Pommoy
ROUSSILLON EN MORVAN	CR du bois l'Abesse
ROUSSILLON EN MORVAN	VC12 des Viollots au grand Mizieux
ROYER	VC1 et VC7
ROYER	VC3
ROYER	VC2
RULLY	rue du Moulin à Vent
RULLY	VC10
RULLY	CR de la VC4 à la RN481**
RULLY	chemin de la Chapelle**
SAGY	VC10
SAGY	VC23
SAGY	VC10
SAGY	VC21
SAGY	VC9
SAGY	VC24

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAGY	VC30
SAGY	VC16 et VC22
SAGY	VC9
SAGY	VC26 - route du Marandin
SAGY	VC26 - route du Haut dAnjou
SAGY	VC23
SAGY	VC28
SAGY	VC11
SAGY	VC26
SAGY	CR4
SAGY	VC12 et VC13 et VC7
SAILLENARD	VC3
SAILLENARD	CR de Maison Neuve à Villemartin
SAILLENARD	VC10
SAILLENARD	VC7
SAILLENARD	VC15
SAILLENARD	VC3
SAILLENARD	VC6
SAILLENARD	VC2
SAILLENARD	VC6
SAILLENARD	VC8
SAILLENARD	VC17
SAINT-AGNAN	de la D242 aux Juliens
SAINT-AGNAN	VC5 et VC7
SAINT-AGNAN	VC3
SAINT-ALBAIN	route des Vannieres
SAINT-ALBAIN	de la route de Choiseau à la route de Poise
SAINT-ALBAIN	route de Poiseuil
SAINT-ALBAIN	VC4 - route de Choiseau
SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	de la D160 à Montangelin
SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	VC4
SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	VC4
SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	VC2
SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	VC1
SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	VC3
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	VC4 - de le Mort au Bois de la Grande Verri
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO4
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO5
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	VC3
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	VC3
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO6
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO3
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO4
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	VCO7
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO10
SAINT-ANDRE-LE-DESERT	CVO5
SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	VC5
SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	CR des Sollins
SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	VC5
SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	CR de Gregaine à Usigny e VC4

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR des Cassiers à Sanvignes les Mines
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR de St Berain à la Coudraie
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	de la Comagne à la D57
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	chemin de la Loge
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR de Sanvignes
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR de Montirat
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	rue du Champ des Brosses
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	route de Grandmont
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	route de Grandmont
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	voie des Domans
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR de Perrecy les Forges à la Coudraie
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR de Poissons à Blanzly
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	chemin de Champ l'Amour
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR de Montirat
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR des Durandots aux Dornans
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	route d'Uchon
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	CR des Bois à l'Archeveau
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	chemin de l'Archeveau
SAINT-BOIL	VC8 - chemin du Noizeret
SAINT-BONNET-DE-CRAY	VC10
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	CR de St Aubin en Charollais à Ciry le Noble
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	CR de St Aubin en Charollais à Ciry le Nobl
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	de la D985 à la Garenne
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	CR de St Aubin en Charollais à Ciry le Noble
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	allée de Champvigny
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	CR de Champvigny à Villars
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	VC3
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	voie de limite de commune avec Genelard
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	VC3
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	CR de Champeneau à Pont
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	VC2
SAINT-BONNET-DE-VIEILLE-VIGNE	CR de St Aubin en Charollais à Ciry le Noble
SAINT-BONNET-EN-BRESSE	VC1 - rue du Vernat
SAINT-BONNET-EN-BRESSE	VC3 - route de Charrette
SAINT-BONNET-EN-BRESSE	VC5
SAINT-BONNET-EN-BRESSE	rue du Petit Tapérey
SAINT-BONNET-EN-BRESSE	VC10 - rue des Flais
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC7bis - rue des Chênes
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC3 - rue des Cerisiers
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC9
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC7- route de Colombey
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC5
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	rue des Mourillons
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	rue des Acacias
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC 6 - St Christophe en Bresse à Montepy
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	VC7b - rue du Lavoir
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	VC54
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	VC1
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	VC1
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	CR de Fougere à Fourmoux

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	VC25
SAINT-CLEMENT-SUR-GUYE	de la D60 à la Platriere en longeant la voi
SAINT-CYR	VC5
SAINT-DENIS-DE-VAUX	VC8
SAINT-DENIS-DE-VAUX	VC1
SAINT-DENIS-DE-VAUX	VC5
SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	VC2
SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	VC1
SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	CR de la VC1 à la D297
SAINTE-CROIX	VC3
SAINTE-CROIX	VC5
SAINTE-CROIX	VC6
SAINTE-CROIX	VC7
SAINTE-FOY	CR de Ste Foy à Heurgues
SAINTE-FOY	VC3
SAINTE-FOY	de la D989 à l'Eglise
SAINTE-FOY	VC4
SAINTE-HELENE	VC4 et VC5
SAINTE-HELENE	de la D69 à En Berthaud
SAINT-EMILAND	VC3
SAINT-EMILAND	CR rue sous le Puits
SAINT-EMILAND	VC5 et VC101
SAINTE-RADEGONDE	de la D42 à la Sauzee
SAINTE-RADEGONDE	VC10
SAINTE-RADEGONDE	VC2
SAINTE-RADEGONDE	Ancien chemin de Bourbon Lancy à Toulon sur Arroux
SAINTE-RADEGONDE	CR de Busseroles à Ste Radegonde
SAINTE-RADEGONDE	VC10
SAINTE-RADEGONDE	CR de Vernizy à Chard**
SAINTE-RADEGONDE	VC2
SAINTE-RADEGONDE	VC4
SAINT-EUGENE	VC4
SAINT-EUGENE	CR de Bois Feuilloux à la Folie
SAINT-EUGENE	CR de La Tagniere au Carouge
SAINT-EUGENE	CR de Carouge à la Grange des Champs
SAINT-EUGENE	CR de la Glorienne à Sanvignes les Mines
SAINT-EUGENE	VC3 et CR de Carouge
SAINT-EUGENE	VC1
SAINT-EUGENE	CR de la Tagniere à St Berain
SAINT-EUGENE	CR de la Tagniere à St Berain
SAINT-EUGENE	VC1 et CR d'Ezcrots
SAINT-FIRMIN	route du Pont - de la Croix à Bouvier
SAINT-FIRMIN	VC5 - chemin de la Gravetière
SAINT-FIRMIN	VC3 - route de Brandon
SAINT-FIRMIN	de la D43 Ó la limite de commune de Saint Sernin du Bois vers Dravonne
SAINT-FIRMIN	CR de Beaujarde
SAINT-FIRMIN	de la Croix Forêt à la limite de commune d'Antully vers la D138
SAINT-FIRMIN	VC2
SAINT-FIRMIN	CR des Ripards
SAINT-FIRMIN	VC2

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-FORGEOT	VC10
SAINT-FORGEOT	VC6
SAINT-FORGEOT	VC9
SAINT-FORGEOT	VC4
SAINT-FORGEOT	de la VC9 à la VC4
SAINT-FORGEOT	VC7
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	CR de Bonzon au Til
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	VC13
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	VC20
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	VC4
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	VC3
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	VC22
SAINT-GERMAIN-LES-BUXY	CR9
SAINT-GERMAIN-LES-BUXY	VC7
SAINT-GERMAIN-LES-BUXY	VC6
SAINT-GERMAIN-LES-BUXY	VC5
SAINT-GERVAIS-EN-VALLIERE	VC3
SAINT-GERVAIS-EN-VALLIERE	VC2 - rue de la Fontaine
SAINT-GERVAIS-EN-VALLIERE	VC1 - rue de la Malaldière
SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES	VC4
SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES	VC2
SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES	VC11
SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES	VC2
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	CR de Thomachot Belmont
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	VC3
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	CR d'Arfeuille au Pas
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	VC15
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	CR du Bois de Vert Pré
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	CR de Cadollon au Près
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	VC15
SAINT-JULIEN-DE-CIVRY	CR de l'Epinassy
SAINT-JULIEN-DE-CIVRY	VC8
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	VC6
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	CR du Bois Morland
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	VC10
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	VC5
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	CR de Chuin
SAINT-LAURENT-D'ANDENAY	CR des Baudots à la Croix à la Boiteuse
SAINT-LEGER-DU-BOIS	VC1
SAINT-LEGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE	de la Bussière à St Leger sous Bussière
SAINT-LEGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE	de la D95 (la Belouse) à St Leger sous Bussière
SAINT-LEGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE	de la Garde à la Grange Neuve
SAINT-LEGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE	de la D322 la Papeterie à la Garde
SAINT-LOUP-GEANGES	VC5
SAINT-LOUP-GEANGES	VC3
SAINT-LOUP-GEANGES	CR de Demigny à Verdun sur le Doubs
SAINT-LOUP-GEANGES	VC4 - rue aux Loups
SAINT-LOUP-GEANGES	VC3 - chemin des Goutières
SAINT-LOUP-GEANGES	rue de la Poste
SAINT-LOUP-GEANGES	VC6 et rue Chaude

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-LOUP-GEANGES	VC1 - chemin des Landes
SAINT-MARD-DE-VAUX	chemin de St Mard de Vaux à St Berain sur Dheune
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	VC8
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	VC6
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	de la Croix du Bois de Chaux vers Tintry
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	VC7 et VC11
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	VC2
SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	CR de la Perrière
SAINT-MARTIN-DU-LAC	VC3
SAINT-MARTIN-DU-LAC	VC3
SAINT-MARTIN-DU-LAC	VC4
SAINT-MARTIN-DU-LAC	VC4
SAINT-MARTIN-DU-LAC	VC4
SAINT-MARTIN-DU-LAC	VC2
SAINT-MARTIN-DU-LAC	CR des Cornus
SAINT-MARTIN-DU-MONT	VC4
SAINT-MARTIN-DU-MONT	VC2
SAINT-MARTIN-DU-MONT	VC3
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	CVO11
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC8
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC31 - chemin de cremelon
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC9
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	de la D218 vers Diconne
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC5
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	CVO11
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC5
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	rue de la Bruyère
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC3
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC42
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC10
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC10
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC9
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC11 et VC27
SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	VC21
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	VC5
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	VC2
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	VC3
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	VC2
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	CR dit chemin blanc
SAINT-MAURICE-DES-CHAMPS	VC4
SAINT-MAURICE-EN-RIVIERE	CR des Reppes
SAINT-MICAUD	VC4
SAINT-MICAUD	VC4
SAINT-MICAUD	VC4 - de Noiseret à Thézu
SAINT-MICAUD	VC3
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES	CR de la Beaujarde aux Couchets
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES	VC6
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES	VC6
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC7
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC3

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC4
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC4 (tronçon sud)
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC4
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC4
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC4
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC2
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	VC8
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX	de la D211 à la Mère au Prost via les Laves
SAINT-PRIX	VC n°7 de Saint Prix à la Reinge
SAINT-RACHO	VC 3 du Bourg à la limite de Mussy sous Dun
SAINT-RACHO	VC 13 de Villecourt à Corneloup
SAINT-RACHO	VC 9 de Villecourt à la VC1
SAINT-RACHO	VC1 du Bourg à la limite de St Clément et d'Anglure
SAINT-RACHO	VC 8 du Soldet à la Venethuilere
SAINT-RACHO	VC 2 desserte de la scierie Delangle
SAINT-RACHO	CR de la VC 4 à Collonges
SAINT-RACHO	VC 4 de la RD 987 à la VC 1 au Bourg
SAINT-RACHO	VC1 du Bourg à la limite de St Clément et d'Anglure
SAINT-RACHO	VC3 du Bourg à la limite de Mussy sous Dun
SAINT-RACHO	VC1
SAINT-REMY	rue de la Bergerie
SAINT-REMY	VC5
SAINT-REMY	VC4 - rue de la Teppe Jacob
SAINT-REMY	VC3 et VC4
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	VC4
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	de la D60 (les Mourets) à la D60 via les Moulins
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	CR de St Vallier à Mont Saint Vincent
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	VC3
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	CR de la D91 à Sérigny
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	VC5
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON	VC3
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC2
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC2
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC10
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC2
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC4
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC7
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC 13 - du Petit Chardonnet au Moulin
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	CR du Bois Rondot
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC6
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	CR de Bousserain à Martenet
SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	VC8
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC2
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC38
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC41
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC3
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC1
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC24
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC5
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	CR12 - chemin du Défend

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	CR des Mitteaux
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC13
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC13
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	de la D138 à la VC2
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC10
SAINT-SERNIN-DU-BOIS	VC27
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC4
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	rue des Sources
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC5
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC7 et CR du Mousseau à Maupoy
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC19
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC24
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC20
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC4bis
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	chemin des Guyots
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC22
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC4bis
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC33 et CR de la Cote aux Las
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC1
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC4
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	VC14
SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS	VC1
SAINT-VALLIER	rue des Furons
SAINT-VALLIER	route de la Vernée
SAINT-VALLIER	rue de Rybnik
SAINT-VALLIER	rue Jean-Marie Bernard
SAINT-VALLIER	route de St Romain
SAINT-VALLIER	CR du Bois de Sérigny
SAINT-VALLIER	CR de la Haute Vernée
SAINT-VALLIER	rue de Rybnik
SAINT-VALLIER	voie de la Croix Bouillat au Prat
SAINT-VALLIER	rue du sable
SAINT-VALLIER	CR de L'Essart à St Vallier
SAINT-VALLIER	allée du Bois Royal
SAINT-VALLIER	rue Lucien
SAINT-VINCENT-BRAGNY	CR de Chassy à Bragny
SAINT-VINCENT-BRAGNY	VC4
SAINT-VINCENT-BRAGNY	VC5
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	CR de St Vincent en Bresse aux communautés
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	Grande Rue
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC3 - route du Nuzeret
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	de Villeveny vers la Frette
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC7
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC5
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	route de la Maison Bardotte
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC4
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	CR de la D286 à Putigny
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC3
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC2
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC6

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC8
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	VC2
SAINT-YAN	CR de Charnay à la Brosse
SAINT-YAN	VC9
SAINT-YTHAIRE	de la D188 à Curtil sous Burnand via le Bois des Grandes Bornes
SAINT-YTHAIRE	de Vaux à Bonnay via la Croix des Quatre Chemins
SAINT-YTHAIRE	de la D 84 à Vaux
SAISY	VC7
SAISY	VC 4 - de la Pierre de Saisy à la Forêt
SAISY	VC4
SAISY	VC8
SAISY	VC4 - voie de Saisy à Sivry
SAISY	rue de Changey
SAISY	VC 6
SAISY	VC5
SANVIGNES-LES-MINES	CR20
SANVIGNES-LES-MINES	chemin d'Uxeau
SANVIGNES-LES-MINES	CR1
SANVIGNES-LES-MINES	chemin de Montirat - CR8
SANVIGNES-LES-MINES	VC6 - rue Anatole France
SANVIGNES-LES-MINES	VC109 - rue des Fouthiaux
SANVIGNES-LES-MINES	VC12 - rue Emile Zola
SANVIGNES-LES-MINES	VC135 - rue Carnot
SARRY	de Cray à Chessy
SASSENAY	CR du Poulailler
SAULES	VC1
SAVIANGES	VC1
SAVIANGES	VC1
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC3 - route des Chavannes
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC4
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC10
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC10
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC39
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC10
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC28
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC12
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC20
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC22
SAVIGNY-EN-REVERMONT	de la D87 à l'autoroute
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC3
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC7 - Bois de la Veretta
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC2
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC2
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC1
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC33
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC38 et CR33 et CR32
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC24
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC16
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC9
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC3

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SAVIGNY-EN-REVERMONT	VC4
SAVIGNY-SUR-SEILLE	VC6
SAVIGNY-SUR-SEILLE	VC2
SAVIGNY-SUR-SEILLE	VC5
SAVIGNY-SUR-SEILLE	CR de Brigot à London
SEMUR-EN-BRIONNAIS	VC8
SEMUR-EN-BRIONNAIS	voie de la D129 à Montmégin
SEMUR-EN-BRIONNAIS	CR de la Chapelle
SEMUR-EN-BRIONNAIS	VC6
SEMUR-EN-BRIONNAIS	VC6
SEMUR-EN-BRIONNAIS	VC9
SEMUR-EN-BRIONNAIS	VC6
SENNECEY-LE-GRAND	VC21
SENNECEY-LE-GRAND	VC21a
SENNECEY-LE-GRAND	VC8
SENNECEY-LE-GRAND	de la Maison Dieu à la Maison des Bois
SENNECEY-LE-GRAND	de la D18 à la Chapelle de Maison Dieu
SENNECEY-LE-GRAND	de la N6 à la VC21a
SENNECEY-LE-GRAND	VC31
SENNECEY-LE-GRAND	VC21
SENNECEY-LE-GRAND	VC21
SENNECEY-LE-GRAND	CR de la Tonne
SENOZAN	VC2 - route de la Montagne
SENS-SUR-SEILLE	CR9
SENS-SUR-SEILLE	VC4
SENS-SUR-SEILLE	VC3
SENS-SUR-SEILLE	VC5
SENS-SUR-SEILLE	CR2
SENS-SUR-SEILLE	VC2
SERCY	VC4
SERMESSE	VC4 - rue du Champ Gaillard
SERMESSE	VC14 - route de Californie
SERRIERES	VC3
SERRIGNY-EN-BRESSE	VC4
SERRIGNY-EN-BRESSE	VC4 - chemin de Pouilly
SERRIGNY-EN-BRESSE	VC3 - chemin de la Cottière
SERRIGNY-EN-BRESSE	VC4
SEVREY	VC1
SIGY-LE-CHATEL	CVO5
SIGY-LE-CHATEL	CVO1
SIMANDRE	VC9
SIMANDRE	VC9 et VC11- route des Etangs neufs
SIMANDRE	VC12
SIMANDRE	VC27 - route du Moulin du Roy
SIMANDRE	VC27 - route du stade
SIMANDRE	VC4
SIMANDRE	VC1 et VC4
SIMARD	VC9
SIMARD	VC12
SIMARD	rue du Perroir

**VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS
DES BOIS RONDS
ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE**

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
SIVIGNON	CR de Laurendon et CR des Apprêts à Bel-Air
SIVIGNON	CR de St Bonnet de Joux à la Croix de Veaux
SIVIGNON	CR du chateau de Veaux
SIVIGNON	VC5
SIVIGNON	de la D17 à Laurandon
SIVIGNON	CR de Veaux
SIVIGNON	VC2
SIVIGNON	de la Croix de Vaux à Vaux
SIVIGNON	VC5
SUIN	CR dit ancien chemin de Beaubery à Tillay
SUIN	VC2
SUIN	VC2
SUIN	VC2
SUIN	VC4
SUIN	VC6
SUIN	des Bredoux au Champ Coquillon
SUIN	VC9
SUIN	VC7
SUIN	VC9
SUIN	CR de Mont par Tillay
SUIN	VC5
SUIN	VC4
SULLY	VC19
SULLY	VC15
SULLY	VC9
SULLY	VC17
SULLY	VC21
THUREY	VC6
TINTRY	VC3
TINTRY	VC3
TORCY	de la N80 à l'aire d'aeromodelisme
TORCY	voie communautaire 154
TORCY	de la N80 à l'aire d'aeromodelisme
TOULON-SUR-ARROUX	VC2
TOULON-SUR-ARROUX	CR des Chapelles
TOULON-SUR-ARROUX	CR de Dezy à Bousserain et CR de Bousserain
TOULON-SUR-ARROUX	CR de Montfaucon
TOULON-SUR-ARROUX	CR de Chard à Toulon sur Arroux
TOULON-SUR-ARROUX	VC2
TOULON-SUR-ARROUX	CR de Toulon sur Arroux au Petit Thely
TOULON-SUR-ARROUX	CR de Cupiere
TOULON-SUR-ARROUX	VC5
TOURNUS	VC3
TOURNUS	voie traversant l'autoroute à l'extrémité Nord de Tournus
TOURNUS	de la D56 à la Grange du Bois des Plottes
TOURNUS	VC29 et VC31
TOURNUS	VC35
TOURNUS	VC2
TOURNUS	VC2
TOURNUS	VC17 et VC19

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
TOURNUS	VC18
TOUTENANT	rue Chaude
TOUTENANT	rue des Vernes
TOUTENANT	VC6
TOUTENANT	rue de Sennecey
TRAMBLY	de la D95 au bourg (Trambly)
TRAMBLY	CR de la Plaine à la Mouille des Voses
TRAMBLY	VC3
TRAMBLY	du carrefour de la Croix des Gres au croisement de En Plaine
TRAMBLY	VC9
TRAMBLY	de En Plaine à Combe Louise
TRAMBLY	VC4
TRAMBLY	VC2
TRAMBLY	VC3
TRAMBLY	CR de Presentin à la Bussière
TRAMBLY	VC15
TRIVY	des Brosses à la Croix des Fleurs
TRIVY	de Trivy à la Croix des Fleurs
UCHIZY	VC15
UCHIZY	CR27
UCHIZY	VC19
UCHIZY	VC13
UXEAU	CR de Chevalot à Morentu
UXEAU	de la Tour du Bois aux Loges
UXEAU	de Chevalot aux Roches via les Brulées
UXEAU	VC5
UXEAU	VC5
UXEAU	VC3
UXEAU	CR de Vendenesse sur Arroux à Bessy
UXEAU	VC6
UXEAU	VC4
UXEAU	VC5
UXEAU	CR de Vendenesse sur Arroux à Bessy
UXEAU	VC5
UXEAU	CR17
UXEAU	VC1
UXEAU	VC4 et voie de La Valla au CR de Vendenesse sur Arroux
UXEAU	VC5
VAREILLES	VC2
VAREILLES	VC6
VARENNES-LE-GRAND	VC8
VARENNES-SAINT-SAUVEUR	VC8
VARENNES-SAINT-SAUVEUR	VC18 - rue de la Perche
VARENNES-SAINT-SAUVEUR	VC19
VARENNES-SAINT-SAUVEUR	VC10
VARENNES-SAINT-SAUVEUR	VC1
VARENNES-SOUS-DUN	VC3
VARENNES-SOUS-DUN	VC4
VARENNES-SOUS-DUN	VC3
VARENNES-SOUS-DUN	CR de Trappe Loup à la Saigne et CR de la Saigne au Mont et VC5

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
VARENNES-SOUS-DUN	CR du Bois Bourdon
VARENNES-SOUS-DUN	CR des Croix à Avaize
VARENNES-SOUS-DUN	CR de Chambon aux Gelins et à Bretenet
VARENNES-SOUS-DUN	VC3
VARENNES-SOUS-DUN	CR du bourg à Montgesson et à Vaux et CR de Vaux au Bois des Fous
VAUBAN	VC5
VAUBAN	VC6
VAUBAN	de la D113 à la D113 via les Teureaux
VAUBAN	VC4
VAUBAN	VC2
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC1
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC18
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC14
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC2
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC1
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC1
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC8 et CR de Perrière
VENDENESSE-LES-CHAROLLES	VC12
VENDENESSE-SUR-ARROUX	VC5
VENDENESSE-SUR-ARROUX	VC13
VENDENESSE-SUR-ARROUX	VC10
VENDENESSE-SUR-ARROUX	VC14
VENDENESSE-SUR-ARROUX	VC2
VENDENESSE-SUR-ARROUX	VC2
VERGISSON	VC4
VEROSVRES	de la D321 à Verosvres
VEROSVRES	VC3
VEROSVRES	VC7
VEROSVRES	CR de Beaubery aux Terreaux
VEROSVRES	VC4
VEROSVRES	VC4
VEROSVRES	CR de Hautecour aux Brosses
VEROSVRES	VC2
VEROSVRES	VC6
VEROSVRES	VC7
VEROSVRES	VC3
VEROSVRES	VC2
VERS	CR de Corlay au Bourg
VERS	VC1
VERZE	VC6
VERZE	VC9
VERZE	VC23
VERZE	VC4
VILLEGAUDIN	allée de la Marche
VILLEGAUDIN	chemin des Baraques
VILLEGAUDIN	chemin des Baraques
VILLEGAUDIN	rue d'Outre-Cosne
VILLEGAUDIN	rue du Bourg
VILLENEUVE-EN-MONTAGNE	VC6
VILLENEUVE-EN-MONTAGNE	VC7

VOIES COMMUNALES AUTORISEES POUR LE TRANSPORTS DES BOIS RONDS

ARTICLES R 433-9 à R 433-16 du CODE DE LA ROUTE

COMMUNE	DENOMINATION DE LA ROUTE
VILLENEUVE-EN-MONTAGNE	VC3 et VC8 et CVO3bis
VILLENEUVE-EN-MONTAGNE	CR de la Fortune
VIRE	VC34
VIRE	VC35
VIRE	VC8
VITRY-SUR-LOIRE	VC4
VOLESVRES	VC8 – de la RD 25 à Usigny (mimite St Aubin)
VOLESVRES	VC 9 de Cypierre de la VC 4 à RN 79 (dessert le hameau de Cypierre)
VOLESVRES	VC2 de Bornat à VC 3
VOLESVRES	VC 3 de St Léger à Bornat
VOLESVRES	VC4 de volesvres à limite de Champlecy
VOLESVRES	VC3 de la VC2 0 LA Gravoine RD 25